

Bonjour,  
Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur COLLEGE LA BOETIE situé sur la commune de SARLAT LA CANEDA.

# **Article 1 : Objet de la consultation**

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

## **Type de Marché :**

Marché de fournitures

## **Forme du Marché :**

Les prestations feront l'objet d'un marché passé en procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les prestations feront l'objet d'un accord cadre avec émission de bons de commandes.

Les bons de commande seront notifiés au fur et à mesure des besoins.

## **Les produits demandés :**

- Produit n°1 Ail (30 kg ail déclassé 30 kg ail) certifié Bio ou équivalent (réponse le 09/12/2022 au plus tard) – Quantité : 60Kg - 7 jours de délai de livraison
- Produit n°2 Aubergine certifié Bio ou équivalent (réponse le 09/12/2022 au plus tard) – Quantité : 100Kg - 7 jours de délai de livraison
- Produit n°3 Concombre certifié Bio ou équivalent (réponse le 09/12/2022 au plus tard) – Quantité : 700Unité(s) - 7 jours de délai de livraison
- Produit n°4 Courgette certifié Bio ou équivalent (réponse le 09/12/2022 au plus tard) – Quantité : 600Kg - 7 jours de délai de livraison
- Produit n°5 Melon certifié Bio ou équivalent (réponse le 09/12/2022 au plus tard) – Quantité : 100Kg - 7 jours de délai de livraison
- Produit n°6 Pastèque certifié Bio ou équivalent (réponse le 09/12/2022 au plus tard) – Quantité : 150Kg - 7 jours de délai de livraison
- Produit n°7 Poivron (poivron diverses couleurs) certifié Bio ou équivalent (réponse le 09/12/2022 au plus tard) – Quantité : 160Kg - 7 jours de délai de livraison
- Produit n°8 Tomate (tomates rondes ou tomates anciennes) certifié Bio ou équivalent (réponse le 09/12/2022 au plus tard) – Quantité : 600Kg - 7 jours de délai de livraison

Les livraisons s'effectueraient à un rythme : non précisé

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : les livraisons se feront entre 6h et 11h00 au portail des cuisines du Collège La Boétie - Les quantités attendues sont celles prévues pour l'élaboration de 850 à 900 repas journaliers - sauf périodes de congés scolaires. Les commandes se feront par bons de commandes selon la disponibilité et la saisonnalité des produits ainsi que les besoins du collège. Le paiement se fait par mandat administratif.

# **Article 2 : Durée du marché**

Le marché est conclu pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2023

# **Article 3 : Jugement des offres**

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette formule de consultation.

## **Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :**

- Prix (prix ferme) – 35%
- Qualité du produit (fraicheur) (qualité gustative) – 30%
- Production ou élevage local, lieu d'abattage local (circuits courts privilégiés) – 20%
- Services proposés (condition de livraison) (Aptitude à respecter les horaires de livraison) – 15%

## **Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :**

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

## **Elimination des offres :**

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

## **Coordonnées de l'acheteur :**

- COLLEGE LA BOETIE
- Nathalie COLY
- 2 RUE GABRIEL TARDE
- 24200 SARLAT LA CANEDA
- Responsable des achats : Camille BONNAL
- Téléphone : 05 53 31 53 88
- Courriel : gest.0240121b@ac-bordeaux.fr

## **Recours**

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal compétent :

Périgueux